

Marseille, 14 avril 2025

Madame Martine Vassal
Présidente
Métropole Aix Marseille Provence
BP 48014
13567 Marseille Cedex 02

Référence : EA/GR

Numéro ELISE : D25-007533

Objet : Demande de sécurisation des abords de l'école des Bergers

Madame la Présidente,

Je vous écris pour signaler un incident grave survenu vendredi 7 mars au matin. Une élève de l'annexe de l'École des Bergers, 5 rue des Bergers, 13006, a été renversée par une voiture en provenance du Cours Lieutaud, entraînant une blessure au pied.

La Ville de Marseille a déployé, en urgence, deux seniors du dispositif "Petits Piétons" pour sécuriser les lieux.

Toutefois, des mesures pérennes sont nécessaires pour cette rue en pente et à sens unique, dont la visibilité est réduite.

Nous sollicitons donc la pose de barrières type « Palais de Justice », côté école, pour encourager les usagers à utiliser les passages piétons situés de part et d'autre de l'entrée de l'école.

À terme, il nous semble pertinent d'étudier la piétonnisation de cette rue, au moins de façon pendulaire. Nous pourrions ainsi envisager de mettre en place une « Rue des Enfants » pour pallier aux problèmes de sécurité aux abords de cette école.

Je sollicite ainsi votre intervention, dans les meilleurs délais, pour mettre en œuvre ces solutions et garantir la sécurité des enfants.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma haute considération.

et vous remercie par avance de votre attention sur ce sujet ! Bien à vous,

Olivia FORTIN

